

Appels à Projets : Au coeur de votre développement

Pourquoi des appels à projets ?

La Ligue Centre-Val de Loire Tennis de Table a des conventions avec ses différents partenaires (FFTT, Etat, Conseil Régional). Elle met donc en place des appels à projets à destination des clubs pour répondre à ses obligations mais également afin de développer le tennis de table sur son territoire, tel que le prévoit ses missions. Les clubs sont moteurs du développement et ils ont tout intérêt pour leur développement et leur valorisation à postuler.

Cette opération a vocation à permettre une action 100% gagnante pour le développement du Tennis de Table...

Enveloppe 2016-2017

Une somme de 8000€ est affectée à 5 thématiques:

- Projet libre (3000€)
- Ping santé (2400€)
- Ping au féminin (1500€)
- Autres pratiques (600€)
- Développement durable (500€)

Conditions d'attribution 2016-2017

Le porteur de projet est un club.

Ce projet doit être innovant, participatif et doit se situer dans une perspective à moyen terme (2020).

La date limite du dépôt des dossiers de candidatures est fixée au 31 décembre 2016.

Un comité de sélection se réunira pour déterminer les dossiers subventionnés puis informera les candidats après le 20 janvier 2017.

Le versement de l'aide accordée par la commission d'évaluation aura lieu en fin de réalisation du projet sur présentation d'un compte rendu et après contrôle.

Une valorisation de 10% de l'aide sera accordée au club s'il augmente le nombre de ses licenciés!